

# Formation pré pro

## Conditions d'inscription :

Les tarifs de la formation professionnelle vous seront communiqués sur rendez-vous.

Cette formation inclut les cours collectifs, les cours spéciaux formation, les cours théoriques et masters class avec des chorégraphes dans l'année.

Les stages internes ou externes sont en supplément.

Vous devez vous munir de :

- Un certificat médical indiquant l'aptitude à la pratique intensive de la danse.
- 1 enveloppe timbrée.
- Le mode de paiement par prélèvement au mois, au trimestre ou à l'année (au choix).

L'emploi du temps sera donné lors de la réunion de pré-rentree. Il peut être modifié pendant l'année.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical et signalée par téléphone. Trois absences non justifiées entraîneront l'exclusion de l'élève.

Toute absence non excusée pendant plus d'une semaine sera considérée comme une résiliation définitive de l'inscription.

Toute formation professionnelle commencée reste due à l'année.

Il ne sera accordé aucun remboursement sauf en cas de force majeure : accident, invalidité.